

Le Limousin est une région qui n'est pas suffisamment ventée pour des aérogénérateurs surpuissants, ce n'est pas un hasard si les anciens ont construits des moulins à vent en Bretagne et des barrages hydrauliques en Limousin. Chaque année, la production d'électricité du Limousin est à quasiment 100 % d'origine renouvelable. **Le Limousin est LA 1ère région de France** pour son taux de couverture de la consommation d'électricité par les énergies renouvelables (source RTE Limousin). Nous remplissons largement notre quota en termes de transition énergétique.

Depuis bientôt 15 ans élus, agriculteurs et habitants témoignent de leurs expériences avec les éoliennes. Leurs constats sont sans appel : promesses de retombées financières pour les communes et les agriculteurs volatilisées, impacts sur la santé confirmés par les instances médicales et chute des prix de l'immobilier.

L'activité éolienne ne crée **aucun emploi local**. Et c'est une alternative faussement écologique : l'éolien est une énergie intermittente chère (tarif masqué par les subventions) qui augmente les émissions de gaz à effet de serre (les centrales thermiques prennent le relais) ce qui est totalement incompatible avec les objectifs affichés par l'Europe et la COP21 pour lutter contre le réchauffement climatique. EDF achète aux exploitants de parcs éoliens à un tarif indexé...Ce kWh est revendu deux fois moins cher avec d'autres productions sur le marché de gros. La différence est prise en charge par les consommateurs au titre de la CSPE, contribution au service public de l'électricité. Une CSPE que nous acquittons sur notre facture d'électricité et qui a été multipliée par 5 en 5 ans. EDF n'arrive même plus à vendre son électricité et enregistre des pertes qui la conduisent à réduire ses effectifs...

- l'attractivité de nos contrées se meure. Les touristes ne reviennent jamais 2 fois là où il y a des parcs éoliens. Les gîtes, les hôtels, les campings se vident... toute l'économie du **secteur touristique** est touchée selon les nombreux témoignages des commerçants et des entreprises des régions françaises impactées par les fermes éoliennes.

- Les français ne veulent pas venir en vacances près des parcs éoliens, et encore moins y vivre. Agences et constructeurs ont remarqué une baisse de 20% à 50% sur les biens immobiliers situés près des parcs, et encore quand ils arrivent à vendre ! La désertification s'intensifie : exode des néo-ruraux, des étrangers, toute l'économie locale est touchée.

- Sans oublier les impacts sur l'environnement : destruction violente et définitive de notre cadre de vie, enlaidissement de nos paysages, partout en France les chasseurs dénoncent la fuite du gibier, dégâts sur l'avifaune et les chiroptères, 1500 tonnes de béton ferraille, 400 litres d'huile et 600kg de néodyme hautement toxiques (après 20 ans d'exploitation, les éoliennes sont laissées à l'abandon. Partout dans le monde, ce sont **des cimetières de parc éoliens** qui parsèment les territoires faute de législation rigoureuse sur le démantèlement et face à la versatilité des entreprises d'exploitation).

- Une alerte internationale a été lancée par des scientifiques concernant la santé : les nuisances réelles des infrasons ne sont prises en compte ni par les études d'impact sur l'environnement, ni dans les mesures de contrôle sur les éoliennes déjà installées. Les rayons X, on ne les voit pas et ça nous brûle. Les infrasons, on ne les entend pas et ça détériore l'oreille interne et nos capacités sensorielles. Maux de tête, insomnies, acouphènes, nausées, tremblements, vertiges, troubles circulatoires, crises cardiaques, hypertension aiguë, dépressions sévères sont les symptômes qui ont été identifiés dans plusieurs pays par des médecins chez des personnes qui séjournent **à moins de 10 kilomètres** des parcs éoliens en fonctionnement. On parle aujourd'hui de **syndrome éolien** qui va exploser dans le temps (prochain scandale sanitaire) et pour lequel il n'existe aucun traitement efficace.

- Enfin, l'éolienne industrielle est un **produit boursier** et un **produit de défiscalisation**. En aucun cas elle est un produit environnemental et encore moins un levier social pour de la création d'emploi. Tous les rouages économiques de la grande et petite finance ont été dénoncés par les tribunaux, par les plus grandes chaînes télé et les plus grands journaux démontrant et prouvant que le seul gagnant dans l'implantation d'éoliennes est le promoteur.